

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A319/A320/A321

Inspection des connecteurs après déplacement du relais 11QG (ATA 24)

APPLICABILITE :

Avions AIRBUS INDUSTRIE A319, A320 et A321 tous modèles certifiés, tous numéros de série n'ayant pas reçu application de la modification N° 26065 en production ou n'ayant pas reçu application du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-24-1092 à sa révision 3.

RAISON :

Afin d'améliorer la ségrégation des systèmes électriques, une relocalisation du relais moteur/master 1 (11QG) est nécessaire.

Cette relocalisation permettra d'éviter tout risque de coupure simultanée de l'alimentation en carburant des 2 moteurs par les vannes d'isolation basse pression en cas de rentrée d'eau dans la boîte à relais 103VU.

Le Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-24-1092 avant sa révision 3 fournit des instructions d'application erronées en raison de la fourniture d'un kit inadapté.

Les avions ayant reçu le Bulletin Service avant sa révision 3 doivent être inspectés afin de vérifier et remplacer si nécessaire certains des contacts installés par ce kit.

Ce Bulletin Service était rendu obligatoire par la Consigne de Navigabilité 97-360-111(B).

ACTIONS ET DELAIS D'APPLICATION :

Rendues impératives à la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité, sauf si déjà accomplies :

1. Avant le 15 mai 2000, déplacer le relais 11 QG de la boîte à relais 103VU sur l'étagère 95VU conformément aux instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-24-1092R3.
2. Pour les avions ayant reçu application du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-24-1092 à son édition originale, à sa révision 1 ou à sa révision 2, dans les 500 heures de vol à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité, vérifier que les 4 contacts installés dans le boîtier terminal FIN209VT12 ont un P/N NSA937910EA2000.

Si le P/N des 4 contacts est différent de NSA937910EA2000, installer 4 contacts dont le P/N est NSA937910EA2000 conformément aux instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-24-1092R3.

Cette Consigne de Navigabilité remplace la CN 97-360-111(B) R1 du 12/08/1998.

REF. : Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-24-1092 Révision 3
(ou toute révision ultérieure approuvée)
CN 97-360-111(B) R1

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 10 JUILLET 1999

SUPERSEDED